

Résultat du calcul de l'index égalité professionnelle femmes/hommes



Écarts de rémunérations

38/40



Écarts de taux d'augmentations

20/20



Écarts de taux de promotions

15/15



% d'augmentation au retour d'un congé de maternité

Incalculable / 15



Sous représentation des + hautes rémunérations

0/10

Total de l'index 2020

 **86%***



* Le total des indicateurs calculables (73/85) est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité soit 86/100.